

Table des matières

| | | |
|--------|--|----|
| 1. | Préambule : l'essentiel de Digital Avocat en 2 pages | 3 |
| 1.1. | Notre objectif, nos services | 3 |
| 1.2. | Notre politique commerciale..... | 3 |
| 1.3. | Nos tarifs..... | 4 |
| 2. | Objet et application des CGUV | 5 |
| 3. | Définitions | 5 |
| 4. | L'offre Site Web..... | 6 |
| 5. | Création du Site Web et période d'essai gratuite de 30 jours..... | 7 |
| 5.1. | Création d'un compte Digital Avocat et période d'essai gratuite | 7 |
| 5.2. | Vos obligations liées à la création d'un compte Digital Avocat..... | 8 |
| 6. | Enregistrement de noms de domaine | 9 |
| 7. | Modules Digital Avocat..... | 9 |
| 7.1. | Module Visibilité..... | 10 |
| 7.1.1. | Fils d'actualités juridiques automatisé avec sélection des thématiques | 10 |
| 7.1.2. | Module Google Analytics + Réseaux sociaux | 11 |
| 7.2. | Module Multilingue | 11 |
| 7.3. | Module Consultation en ligne et RDV cabinets prépayés | 11 |
| 7.4. | Module Paiement de factures en ligne | 12 |
| 7.5. | Module Emails professionnels (messagerie sécurisée) | 13 |
| 7.6. | Module Nextcloud Avocat (messagerie sécurisée) | 14 |
| 8. | Solution de paiement sécurisé | 15 |
| 9. | Responsabilité de l'Avocat | 16 |
| 9.1. | Concernant le choix du nom de domaine..... | 16 |
| 9.2. | Concernant le contenu du Site Web..... | 16 |
| 10. | Hébergement..... | 17 |
| 11. | Droit d'auteur et Licence d'utilisation | 17 |
| 11.1. | Sur les noms de domaines..... | 17 |
| 11.2. | Sur les programmes..... | 18 |
| 11.3. | Sur les Contenus types et autres éléments soumis à droit d'auteur..... | 18 |
| 12. | Données personnelles | 18 |
| 12.1. | Champ d'utilisation..... | 18 |

| | | |
|-------|--|----|
| 12.2. | Sécurité des données personnelles | 19 |
| 12.3. | Droit d'accès, de rectification et d'opposition | 19 |
| 12.4. | Utilisation des cookies..... | 19 |
| 13. | Conclusion de l'Abonnement | 19 |
| 14. | Mise en ligne du Site Web | 20 |
| 15. | Prix..... | 20 |
| 16. | Modalités de paiement | 21 |
| 17. | Rétractation..... | 22 |
| 18. | Retards et incidents de paiement | 22 |
| 19. | Changement d'Abonnement | 22 |
| 20. | Dénonciation et résiliation de l'Abonnement | 22 |
| 21. | Durée et modification des conditions d'utilisation | 23 |
| 22. | Force majeure..... | 23 |
| 23. | Cession des CGUV..... | 24 |
| 24. | Dispositions diverses | 24 |
| 25. | Applicabilité de la loi | 24 |

1. Préambule : l'essentiel de Digital Avocat en 2 pages

Les services Digital-Avocat.fr vous sont proposés par Jurihub, une société spécialisée dans la conception et la distribution de services et de logiciels aux avocats, qui a notamment créé la plateforme professionnelle des avocats Hub-Avocat (+ de 40.000 avocats utilisateurs) et la plateforme Consultation.Avocat.fr pour le compte du Conseil National des Barreaux.

1.1. Notre objectif, nos services

Digital-Avocat.fr est une plate-forme de création de sites web dédiée aux avocats qui vous permet de créer le vôtre, même sans posséder de compétences techniques en matière d'informatique et de design.

Il vous suffit de choisir votre modèle de site, vos couleurs, vos icônes, logos et images, et de créer ou modifier vos textes et blocs de contenus. Vous visualisez instantanément ce que vous obtenez !

Nos services sont conçus pour permettre aux avocats de :

- Développer leur présence en ligne,
- Gérer et promouvoir leur activité et leur offre de services,
- Référencer leur cabinet sur Google, Yahoo et Bing
- Publier des articles et contenus, insérer des vidéos et relayer leur fil twitter
- Bénéficier d'une messagerie professionnelle
- Disposer dès la création de leur site de contenus spécifiques à leurs compétences (contenus pré-générés avec mots clés optimisés, fils d'actualité juridiques automatisés)
- Mettre à disposition de leurs clients des services en ligne (modules prêts-à-l'emploi de consultation en ligne, paiement en ligne, extranet)

1.2. Notre politique commerciale

- **Vous testez avant de souscrire** : afin d'utiliser nos services, il vous suffit de créer un compte d'utilisateur. Vous avez ensuite 30 jours pour finaliser votre site et « jouer » avec les différentes fonctionnalités offertes par la plateforme Digital Avocat.
- **Vous n'avez aucun engagement – annulation en ligne à tout moment** : le paiement se fait uniquement de manière mensuelle et vous pouvez annuler votre compte ou des modules à tout moment.
- **Vous bénéficiez d'une modularité totale** : vous choisissez « à la carte » les modules qui vous intéressent, et à tout moment vous pouvez souscrire de nouveaux modules ou en retirer
- **Vous bénéficiez de tarifs clairs et compétitifs** : un tarif unique tout compris de 29€ht/mois pour votre site + des modules en option à un tarif de 20€ht/mois. Des packs vous sont également proposés si vous souscrivez plusieurs modules.
- **Vous êtes entièrement propriétaire de votre site** : si vous choisissez de nous quitter, vous récupérez votre nom de domaine (donc le poids du référencement acquis), ainsi que tous les contenus que vous avez créés.

1.3. Nos tarifs

Tarifs mensuels HT

| Site web cabinet | |
|--|------|
| Tarif mensuel tout compris : votre site "responsive" (optimisé pour tablettes et mobiles) + votre nom de domaine personnalisé + votre back office pour gérer facilement votre site et vos contenus + mises à jour illimitées + hébergement + référencement sur Google, Yahoo et Bing + assistance téléphonique | 29 € |
| Modules avocat | |
| Module 1. Module Visibilité (contenant Fils d'actualités + Google Analytics + partage Réseaux sociaux) | 20 € |
| Module 2. Module Multilingue (inclut 2 langues en plus du français) | 20 € |
| Module 3. Consultation en ligne et RDV cabinets prépayés | 20 € |
| Module 4. Paiement de factures en ligne * | 20 € |
| Module 5. Emails professionnels (messagerie sécurisée) - jusqu'à 5 adresses | 20 € |
| Module 6. Nextcloud Avocat * | 20 € |

* Module pouvant être souscrit seul, sans site web.

Si vous souhaitez souscrire plusieurs modules, les packs suivants vous sont proposés :

| NOS PACKS | |
|--|----------------------------|
| PACK INTEGRAL (Comprend le site + les 5 modules) | 99 € (soit 30€ d'économie) |
| PACK COMMUNICATION (Comprend le site + le module 1 + le module 2) | 59 € (soit 10€ d'économie) |
| PACK RELATION CLIENT (Comprend le site + le module 3 + le module 4) | 59 € (soit 10€ d'économie) |

Bon à savoir si vous voulez un design sur mesure et ne vous occuper de rien

> **Option Site sur mesure, Full Service** : 1900 € HT

Nous réalisons et montons votre site de A à Z : design, contenu, mise en page, intégration de vos visuel, photos, vidéos, paramétrage des modules avocat. Le tout sous 30 jours.

Durant la phase de création, vous êtes accompagné par un de nos conseillers-experts.

2. Objet et application des CGUV

Toutes les offres de création et hébergement de Sites Web et de modules associés proposées par la société Jurihub (ci-après « **Jurihub** »), au profit des Utilisateurs (ci-après « **les Avocats** » ou « **l'Avocat** »), sont soumises aux présentes Conditions Générales d'Utilisation et de Vente (CGUV), lesquelles entrent en vigueur à compter de la création d'un compte Digital Avocat, par l'Avocat, qui reconnaît ainsi les accepter pleinement et sans réserve. En conséquence, l'Utilisateur accepte, sans réserve, les présentes CGUV dans leur intégralité avant toute utilisation du Service.

La simple navigation sur la Plateforme ou utilisation du Service avant même la création d'un Profil Utilisateur ou la commande d'une prestation, emporte automatiquement acceptation de l'Utilisateur aux présentes CGUV. Jurihub se réserve la faculté de modifier les présentes CGUV dans les conditions indiquées ci-après. Les présentes CGUV sont complétées par les conditions générales d'utilisation de la Solution de paiement sécurisé MangoPay, que l'Utilisateur doit préalablement accepter s'il commande un des Modules permettant le paiement en ligne. Si l'Utilisateur n'accepte pas ces conditions, il doit renoncer à toute utilisation de la Plateforme et du Service.

3. Définitions

« **Avocat** » : personne physique inscrite au tableau de l'Ordre des Avocats de l'un des barreaux français, de la métropole et d'Outre-mer. Dans les présentes CGUV, « **les Avocats** » ou « **l'Avocat** » désigne le ou les Utilisateurs.

« **Back office** » : interface d'administration de la solution Digital Avocat intégrée dans le Site Web de l'Avocat. L'accès au Back Office nécessite une session de connexion ouverte au Site Web. L'Avocat a accès au Back Office avec ses Identifiants. La confidentialité et l'intégrité des données reçues, saisies et transmises par l'Avocat via son Back Office sont garanties par un certificat d'authentification

« **Carte** » : carte bancaire, de paiement ou de crédit utilisée par le Client pour remettre des fonds via la Solution de paiement sécurisé en contrepartie de l'émission de Monnaie électronique. Cette carte doit être rattachée aux réseaux bancaires acceptés par l'Emetteur de Monnaie Electronique.

« **Client** » : désigne un client ou prospect d'un Avocat ayant effectué une interaction avec un Avocat sur son Site Web ou via un Module de la solution Digital Avocat, notamment en commandant une prestation à un Avocat ou en effectuant un règlement par Carte.

« **Compte** » : désigne, pour les besoins des opérations de paiement réalisées par un Client au bénéfice de l'Avocat, un compte ouvert par l'Emetteur de Monnaie Electronique d'une part au nom du l'Avocat et lui étant dédié, d'autre part au nom du Client et lui étant dédié, sur lesquels sont stockées les unités de Monnaie Electronique émises par l'Emetteur de Monnaie Electronique. Le Compte ne peut en aucun cas être assimilé à un compte de dépôt, un compte courant ou à un compte de paiement.

« **Compte Digital Avocat** » : désigne un compte créé par un Avocat pour accéder aux services de la Plateforme Digital Avocat, notamment la création d'un Site Web.

« **Contrat-cadre MangoPay** » : désigne le contrat de services de paiement en Monnaie Electronique formé entre l'Avocat et l'Emetteur de Monnaie Electronique, régissant l'utilisation de la Solution de paiement sécurisé mise à disposition sur la Plateforme pour les besoins des opérations de paiement au bénéfice de l'Avocat. Dans le Contrat-cadre MangoPay, le « Distributeur » désigne la société JURIHUB cocontractant de l'Emetteur de Monnaie Electronique ; « l'Utilisateur » désigne l'Avocat ou le Client utilisant la Solution de paiement sécurisé

pour régler la Prestation sur la Plateforme ; le « Site » désigne la Plateforme objet des présentes ; le « Bénéficiaire » désigne l'Avocat vers lequel le paiement du prix de la Prestation doit être effectué.

« **Digital Avocat** » : ou « Solution Digital Avocat » ou « Digital-Avocat.fr » ou « la Plateforme » est l'ensemble des services objet des présentes CGUV. Elle se compose notamment d'une solution de création de Site Web (article 3) et de Modules associés au Site Web (article 6), ou indépendants de ce dernier. Digital Avocat est édité, commercialisé et maintenu par la société Jurihub, Société par actions simplifiée au capital social de 56.846,00 euros, enregistrée au RCS de LYON sous le numéro B 533 391 066, dont le siège social est sis 2, rue Palais Grillet 69002 LYON.

« **Emetteur de Monnaie Electronique** » : désigne la société MANGOPAY SA (Société anonyme de droit luxembourgeois au Capital social de 500 000 euros - RCS Luxembourg B173459, Siège social 2 Avenue Amélie, L-1125 Luxembourg, habilitée à exercer son activité en France en libre établissement en qualité d'établissement de monnaie électronique agréé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier) avec laquelle l'Avocat conclut le Contrat-Cadre MangoPay pour permettre à ses Clients d'effectuer des paiements par Carte via la Solution de paiement sécurisé sur la Plateforme Digital Avocat par l'intermédiaire de la société Jurihub, fournisseur de l'Avocat.

« **Identifiants** » : dispositif personnel et confidentiel de l'Avocat composé d'une adresse email et d'un mot de passe permettant l'accès, de manière authentifiée, à son Back Office.

« **Module** » : un module est une brique fonctionnelle qui peut être ajouté au Site Web. Les Modules disponibles sont définis dans l'article 7.

« **Prestation(s)** » : désignent les services pouvant être proposés par l'Avocat sur son Site Web de (i) RDV à son cabinet, (ii) de consultation téléphonique, et (iii) de consultation écrite.

« **Site Web** » : ou « Site » désigne un site internet créé par Avocat via la Plateforme après avoir créé un Compte Digital Avocat

« **Solution de paiement sécurisé** » : ensemble des outils de paiement mis à disposition sur la Plateforme Digital Avocat relatifs à la solution de paiement « MangoPay » éditée par l'Emetteur de Monnaie Electronique contractuellement lié à Jurihub et à l'Avocat pour permettre au Client de payer les Prestations à l'Avocat via la Plateforme Digital Avocat. La fourniture de la Solution de paiement qui permet de faciliter la réalisation et la gestion des transactions de manière cryptée et sécurisée donne lieu à la retenue de frais bancaires, à la charge de l'Avocat, sur les paiements effectués par un Client à un Avocat. Le montant de ces frais est de 1,8% du montant payé par le Client par Carte auquel s'ajoute un montant forfaitaire de dix-huit centimes d'euros net (0,18 €). Ainsi, pour un paiement par carte de 250 €, le montant des frais bancaires, à la charge de l'Avocat sera de 4,68 €.

« **Utilisateur(s)** » : désigne un ou plusieurs Avocats ayant créé un Compte Digital Avocat

4. L'offre Site Web

Jurihub propose aux Avocats un service de création et d'hébergement de site web (ci-après désigné par le « **Site Web** ») pendant toute la durée de l'abonnement souscrit (ci-après désigné par « **l'Abonnement** »).

Jurihub met à la disposition de l'Avocat un site Web personnalisable. L'Avocat peut ainsi, pendant toute la durée de son Abonnement :

- **Accéder aux outils d'édition et de gestion de son Site Web afin notamment :**
 - D'ajouter ou modifier des contenus texte,

- D'ajouter ou modifier des pages
 - De gérer ou modifier l'arborescence et le menu du site
 - De publier ou modifier des articles,
 - De changer le design ou le thème de son site
 - De modifier les couleurs de son site
 - D'ajouter ou modifier la disposition des blocs de titres, de textes, d'images, ou de contenus multimédias
 - D'insérer ou retirer des vidéos
 - D'insérer son flux Twitter
 - De créer ou de modifier des logos et icônes
 - D'insérer ou modifier des photos et images, depuis la bibliothèque d'images proposés sur la plateforme, ou en téléchargeant les siennes pour les insérer sur son site
 - De renseigner ou modifier les balises méta des pages pour le référencement
 - D'ajouter ou modifier des boutons d'actions avec des liens hypertextes pointant vers des pages externes ou internes de son site ou vers des fichiers à télécharger
 - De suivre l'audience de son site
 - De modifier ses coordonnées et informations de contact
 - De créer ou modifier des formulaires de contact disponibles sur le site.
- **Ajouter ou retirer des Modules tels que :**
- Module Visibilité
 - Module Fils d'actualités juridiques automatisé avec sélection des thématiques
 - Module Google Analytics + Réseaux sociaux : implémentation Google Analytics et boutons de diffusions sur réseaux sociaux
 - Module multilingue (2 langues en plus du français)
 - Module Consultation en ligne et RDV cabinets prépayés
 - Module Paiement de factures en ligne
 - Module Emails professionnels (messagerie sécurisée)

L'hébergement du site de l'Avocat est effectué sur les serveurs mis à disposition par Jurihub, en France, et accessible depuis le(s) nom(s) de domaine du choix de l'avocat, qui est donc le point d'entrée du site (ex. : www.martin-avocat.fr).

Pour plus de détails sur les caractéristiques de l'hébergement, se rapporter à la section (« Hébergement »)

5. Création du Site Web et période d'essai gratuite de 30 jours

5.1. Création d'un compte Digital Avocat et période d'essai gratuite

Votre expérience avec Digital Avocat débutera systématiquement par un essai gratuit, sans aucun engagement. La période d'essai gratuite dure au maximum 30 jours, sauf disposition contraire lors de l'inscription, et est destinée à permettre aux avocats d'essayer les services. Lorsque dans la période d'essai de 30 jours, vous décidez de souscrire à un Abonnement, votre période d'essai prend automatiquement fin.

Lors de la création de votre compte, aucun paiement ou information relative à un moyen de paiement ne vous sera donc demandée. A l'issue de la période d'essai, si vous décidez de ne pas souscrire, votre site d'essai sera simplement désactivé.

Pour créer votre site web ou générer un module, vous devez d'abord vous inscrire et créer un compte auprès de Digital Avocat (« Compte Digital Avocat »), ce qui vous permettra d'accéder à tous les services de la plateforme.

Les informations que vous renseignerez lors de la création de votre compte restent strictement confidentielles et n'ont pour seul objet que de vous permettre de générer votre site de test et/ou des modules, et de vous connecter en mode administrateur pour concevoir, affiner, ou paramétrer votre site et/ou les modules mis à votre disposition. Par ailleurs, le processus de création de votre site internet est sécurisé par un certificat SSL. Toutes les données présentes sont donc cryptées pour en garantir la confidentialité.

Si un tiers accède à votre compte d'utilisateur et/ou aux paramètres de votre site, il sera en mesure d'accomplir tout ce que vous pouvez effectuer, comme modifier votre site et votre compte utilisateur. Toutes ces actions seront réputées avoir été effectuées en votre nom.

Par conséquent, nous vous recommandons vivement de maintenir la confidentialité de vos identifiants de compte (email et mot de passe), et d'en permettre l'accès uniquement aux personnes de confiance, car vous serez pleinement responsable des actions effectuées via votre compte utilisateur, que vous l'ayez ou non autorisées expressément, et de tous les dommages, frais ou pertes pouvant résulter de ces actions.

Vous devez fournir des informations exactes et exhaustives dont vous détenez exclusivement les droits lorsque vous créez votre compte utilisateur et lorsque vous utilisez les services Digital Avocat. Nous vous recommandons vivement de fournir vos coordonnées (ou celles de votre cabinet) y compris une adresse e-mail valide.

La création d'un compte Digital Avocat est strictement réservée aux seuls Avocats inscrits au tableau de l'Ordre d'un Barreau français. Nous nous réservons le droit, à notre entière discrétion, de déterminer votre admissibilité à un essai gratuit et de la limiter pour empêcher tout abus d'essai gratuit. Nous nous réservons le droit de révoquer l'essai gratuit et de suspendre votre compte si nous considérons que vous n'êtes pas admissible. Nous sommes susceptibles d'utiliser des informations telles que l'adresse IP, le mode de paiement ou une adresse e-mail de compte utilisée avec un compte Digital Avocat existant ou récent pour déterminer l'admissibilité.

Pendant votre période d'essai, votre site sera non indexé par les moteurs de recherche et bénéficiera d'un hébergement temporaire qui le rendra accessible depuis une url de type <http://nomdelavocat.digital-avocat.fr>. A l'issue de la période de 30 jours d'essai, vous disposez de la faculté de souscrire volontairement selon les conditions en vigueur pour mettre votre site en ligne sur l'URL que vous choisirez, ou de n'effectuer aucune action de souscription, ce qui aura pour effet de désactiver ou supprimer votre site de test.

5.2. Vos obligations liées à la création d'un compte Digital Avocat

En créant votre compte Digital Avocat et/ou votre site web, vous vous engagez à ne pas porter atteinte aux droits des tiers (notamment par l'utilisation du nom patronymique, du pseudonyme, de la marque d'autrui, ou d'œuvres protégées par le droit d'auteur et/ou un droit voisin) à quelque titre que ce soit et quel qu'en soit le fondement. Il vous appartient de vous assurer de ne pas porter atteinte aux droits des tiers lors de la création ou de la modification de votre Site Web. Vous dégagez Jurihub de toute action, réclamation et/ou demande en dommages et intérêts émanant de tiers, qui serait due à une atteinte aux droits de tiers, quelle qu'en soit la nature.

De manière générale, Jurihub se réserve le droit de refuser la création d'un Site Web, notamment si elle décèle ou s'il lui est notifié à quelque titre que ce soit et quel que soit le champ concerné dans le formulaire d'inscription, une atteinte manifeste aux droits de tiers à ce titre ou une information inexacte.

L'accès au service et son utilisation par l'Avocat est soumis à son acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, laquelle est matérialisée, lors de la commande de son Site Web, par le fait, pour l'Avocat de cocher la case « **J'accepte les Conditions Générales de Vente** ».

6. Enregistrement de noms de domaine

L'enregistrement et l'hébergement d'un (1) nom de domaine est compris dans l'Abonnement du Site Web de l'Avocat.

Concernant la réservation et/ou le maintien des noms de domaine par le renouvellement, le rôle de Jurihub se limite à un rôle de courtier entre l'Avocat et toute autorité compétente dans l'attribution et la gestion des noms de domaine dont l'Avocat souhaite obtenir la réservation et l'enregistrement.

Il est entendu entre les parties que la souscription du contrat d'enregistrement auprès de ladite autorité se fait au nom de l'Avocat par Jurihub.

Jurihub n'ayant aucune influence sur l'attribution des noms de domaine, elle n'est pas responsable de l'attribution effective des noms de domaine sollicités par les Avocats, ni de leur disponibilité.

Jurihub ne garantit pas non plus, notamment, que les noms de domaine enregistrés sont libres de droits ou resteront utilisables à l'avenir.

Par ailleurs, le choix du nom de domaine revenant exclusivement à l'Avocat, ce dernier dégage Jurihub de toute action, réclamation et/ou demande en dommages et intérêts émanant de tiers, qui serait due à une utilisation frauduleuse ou non conforme à la déontologie (aux termes du Règlement Intérieur National de la profession d'avocat en vigueur au moment de la souscription) d'un nom de domaine.

Pour les noms de domaine dont l'extension est en « .com », « .net », « .org », « .info » ou en « .name », l'Avocat accepte que la « Uniform Domain Name Dispute Resolution Policy » (ci-après « **UDRP** ») s'applique aux règlements de conflits éventuels, aux fins de résoudre des litiges concernant l'atteinte au droit des marques, au nom ou à tout autre signe distinctif ou à tout autre droit voisin.

Pendant toute la durée de l'Abonnement, tout enregistrement effectif d'un nom de domaine sera automatiquement renouvelé à son terme, à moins que l'Avocat n'ait pris soin de résilier en bonne et due forme l'Abonnement ou qu'une décision de justice, devenue exécutoire, n'en dispose autrement.

Les frais liés au renouvellement de noms de domaine sont inclus dans le prix de l'Abonnement.

Noms de domaine supplémentaires

L'enregistrement et l'hébergement d'un nom de domaine est compris dans l'Abonnement du Site Web de l'Avocat. Néanmoins, l'Avocat peut sélectionner un ou plusieurs nom(s) de domaine(s) supplémentaire(s) qui redirigera/ont vers son Site Web. Le cout mensuel d'un nom de domaine supplémentaire, ayant comme extension « .fr » ou « .com », est de 3 € HT / mois.

7. Modules Digital Avocat

En plus de son Site Web, L'Avocat peut choisir d'ajouter un ou plusieurs Modules. Ces modules, développés spécifiquement pour répondre aux besoins spécifiques des Avocats sont les suivants :

7.1. Module Visibilité

7.1.1. Fils d'actualités juridiques automatisé avec sélection des thématiques

Intégré en exclusivité avec Wolters Kluwer, ce module vous permet d'alimenter votre site internet avec des actualités de qualité rédigées par Wolters Kluwer ([plus d'information](#)). Vous pouvez ainsi choisir les catégories souhaitées pour alimenter votre site en rapport avec vos domaines de compétence. Chaque jour, votre site est automatiquement mis à jour avec les nouvelles actualités disponibles correspondant aux thématiques que vous avez sélectionnées. Les thématiques suivantes, susceptibles de modification, sont disponibles :

- Affaires
 - Sociétés et groupements
 - Commercial
 - Droit économique
 - Banque et finance
 - Assurance
 - Fiscalité des entreprises
 - Pénal des affaires
 - Immatériel
 - International
- Civil
 - Contrat
 - Immobilier
 - Personnes et famille/patrimoine
 - Procédure civile et voies d'exécution
 - Responsabilité
 - Sûretés
 - Fiscalité des particuliers
- Environnement
 - Environnement
 - Qualité
- Pénal
 - Procédure pénale
 - Vie judiciaire
 - Droit pénal général
 - Droit pénal spécial
- Public
 - Droit public des affaires
 - Urbanisme
 - Santé
 - Environnement
 - Droit public général
- Social
 - Contrat de travail et relations individuelles
 - Relations collectives et irp
 - Paye et rémunérations complémentaires

- Protection sociale
- Santé sécurité au travail
- Formation et emploi
- Fonction rh et grh
- International
- Transport
 - Route
 - Commission
 - Douane
 - Logistique
 - Mer/voies navigables
 - Air
 - Fer
 - Ventes internationales
 - Voyageurs

7.1.2. Module Google Analytics + Réseaux sociaux

Ce module permet à l'Avocat :

-De bénéficier d'un accès aux statistiques d'audience de son Site Web fournies par Google Analytics, en version standard.

- D'installer des boutons de partage sur les réseaux sociaux permettant à l'Avocat et aux internautes de diffuser les contenus du Site sur les réseaux sociaux suivants : Facebook, LinkedIn, Google + et Twitter

Pour que ce module puisse fonctionner, l'Avocat devra préalablement impérativement renseigner dans son Back Office l'adresse de son profil sur chacun des réseaux sociaux, et créer un compte Google.

7.2. Module Multilingue

Ce module permet aux Avocats de générer automatiquement une version de leur site dans des langues différentes. Les contenus générés dans une langue autre que le français sont générés à partir de Google Translate et sont fournis à titre indicatif : il appartient à l'Avocat de s'assurer de leur pertinence linguistique et sémantique, et de les modifier lorsque cela s'avère nécessaire.

Le module multilingue comprend au maximum deux (2) langues en plus du français. Par défaut, le système propose l'anglais et l'espagnol : il appartient à l'avocat qui souhaiterait des langues différentes de contacter le service client pour leur mise en place.

Lorsque l'Avocat souhaite plus de deux langues, il lui appartient de contacter le service client qui lui transmettra un devis.

7.3. Module Consultation en ligne et RDV cabinets prépayés

Ce module permet aux Avocats de proposer à leurs Clients la faculté de leur commander et de payer par carte bancaire des Prestations en ligne. Ces Prestations permettent aux Clients de :

1. Prendre un **RDV au cabinet de l'Avocat**, en payant préalablement le RDV par carte bancaire sur le site.

2. Réserver une **consultation téléphonique** avec l'Avocat, en payant préalablement la consultation par carte bancaire sur le site.
3. Poser une **question écrite** à l'Avocat, en payant préalablement la consultation écrite par carte bancaire sur le site.

Les tarifs et, le cas échéant, les durées des Prestations sont fixés librement par l'Avocat dans le Back office de son site.

Pour toute Prestation, lorsque le Client de l'Avocat effectue son paiement en ligne, l'Avocat reçoit une notification par email et il appartient à l'Avocat de confirmer la Prestation. Si l'Avocat souhaite annuler une Prestation effectivement payée par un Client, il dispose de 5 jours à compter de la notification par email qui lui est adressée. Il doit alors impérativement, dans ce délai, se connecter à son Back office, pour annuler la Prestation. Le Client sera alors automatiquement et intégralement remboursé du montant de la Prestation qu'il a payé en ligne via une procédure automatisée intégrée à la Solution de paiement sécurisé. Passé ce délai de 5 jours, il incombe à l'Avocat d'honorer la Prestation ou de rembourser le Client par ses propres moyens.

A l'expiration de ce délai de 5 jours, la somme payée par carte bancaire par le Client est automatiquement déconsignée de la plateforme de paiement et transmise sur le compte bancaire de l'Avocat dont il a renseigné l'IBAN sur son back office, que l'Avocat ait ou non encore honoré la Prestation. L'Avocat sera crédité sur son compte bancaire du prix TTC de la Prestation qu'il a fixé, diminué des frais bancaires s'élevant à 1,8% du montant payé par le client auquel s'ajoute un montant forfaitaire de dix-huit centimes d'euros net (0,18 €). Ainsi pour une Prestation dont l'Avocat a fixé le prix à 250 € TTC, son compte bancaire sera crédité de 245,32 €.

Il appartient à l'Avocat d'honorer toute Prestation commandée par un Client, selon tout moyen à sa convenance.

Pour que le Module soit opérationnel, l'Avocat doit impérativement renseigner ses tarifs TTC, à partir de son Back office.

L'Avocat qui souscrit ce Module, se voit proposer, à la souscription du Module, un contenu relatif aux Conditions Générales de Vente destiné à être soumis à ses Clients qui sera inséré automatiquement sur son Site Web et accessible via le lien « CGV » dans le pied de page du Site Web. Il appartient à l'Avocat de réviser, de modifier et/ou d'amender ce contenu à son gré. Il est rappelé que Jurihub, qui n'est pas un professionnel du Droit, ne saurait être tenu responsable de toute conséquence liée à la non modification par l'Avocat de ce contenu informatif destiné à être révisé, adapté et amendé par l'Avocat. Il est par ailleurs rappelé par Jurihub que l'Avocat proposant des Prestations en ligne sur son Site Web a le devoir de solliciter l'acceptation de conditions générales de vente et d'une convention d'honoraires par son Client, ce que l'Avocat reconnaît et accepte expressément.

7.4. Module Paiement de factures en ligne

Ce module permet aux Avocats de permettre à leurs clients de se faire régler leurs honoraires par carte bancaire sur la plateforme sécurisée de paiement en ligne Digital Avocat dont les transactions sont gérées par Mangopay SA, un des Emetteur de Monnaie Electronique agréé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Nous répercutons uniquement les frais bancaires

Les montants pouvant être encaissés par l'Avocat sur son Module de paiement de factures en ligne sont illimités. En revanche, la limite maximale du montant pouvant être payé en un seul paiement par carte bancaire par un Client est de 2.500 € (Deux Mille Cinq Cents Euros)

Lorsqu'un client d'un Avocat effectue un paiement par carte bancaire sur l'espace personnalisé de paiement en ligne de l'Avocat, la déconsignation des sommes payées par le client de l'Avocat est effectuée sur le compte bancaire renseigné par l'Avocat dans son Back office sécurisé et crypté sous quarante-huit (48) heures jours ouvrés, déduction faite des frais bancaires.

Les frais bancaires s'élèvent à 1,8% du montant payé par le client de l'Avocat auquel s'ajoute un montant forfaitaire de dix-huit centimes d'euros net (0,18 €). Ainsi, à titre d'exemple, pour un paiement de 250 €, le montant des frais bancaires sera de $1,8\% \times 250 \text{ €} + 0,18\text{€}$, soit 4,68€.

Pour chaque paiement, le compte bancaire de l'Avocat sera crédité du montant payé diminué des frais bancaires. Ainsi, dans l'exemple ci-dessus, le compte de l'Avocat sera crédité de 245,32 € (250 € - 4,68€). La facture relative aux frais bancaires correspondant aux encaissements réalisés par l'Avocat au cours d'un mois donné sera disponible dans son back office avant la fin du mois suivant le mois d'encaissement considéré.

7.5. Module Emails professionnels (messagerie sécurisée)

Ce module permet à l'Avocat ayant commandé un Site Web de créer les emails personnalisés de son choix de la forme « cequejeveux@nomdedomainedemoncabinet.fr ».

Par exemple, un Avocat du nom de Pierre Dupont ayant créé et commandé son Site Web ayant pour url www.dupont-associes.fr pourra créer des adresses email de type pierre.dupont@dupont-associes.fr, jean.martin@dupont-associes.fr, info@dupont-associes.fr comptabilite@dupont-associes.fr, etc. ...

Les adresses email dépendant du nom de domaine, elles ne pourront être créées avant l'attribution et l'enregistrement du nom de domaine.

Les adresses email seront composées de la façon suivante :

xxx@nomdedomaine.extension

- xxx : les préfixes des adresses email sont personnalisables à la convenance de l'Avocat (avec toutefois la restriction qu'ils ne peuvent contenir que des lettres sans accents, des tirets, des points et des underscores)
- *nomdedomaine.extension* : le suffixe et l'extension des adresses email sont le nom de domaine et l'extension tels que choisis et enregistrés conformément à l'article 6 des présentes CGUV.

Ce module comprend la création de 1 (une) à 5 (cinq) adresses email maximum, ainsi que le stockage des emails. L'Avocat souhaitant créer des adresses email supplémentaires au-delà du nombre de 5 devra en effectuer la demande au service client de la Plateforme Digital Avocat.

L'accès à la création des adresses email se fait depuis le Back office.

Le module Emails professionnels donne accès à l'Avocat à un Webmail permettant de recevoir, d'envoyer et de gérer ses e-mails depuis un PC connecté à Internet ou directement depuis son smartphone. Le Webmail mis à la disposition de l'Avocat fait appel au chiffrement HTTPS grâce au protocole SSL qui permet de bénéficier d'une connexion sécurisée. Pour consulter ses emails, l'Avocat peut utiliser le navigateur de son choix (Internet Explorer, Edge, Chrome, Safari, Firefox) et se rendre sur son Webmail Digital Avocat, ou utiliser le client de messagerie de son choix (Outlook, Thunderbird) en le paramétrant préalablement.

Les Webmail utilisent le protocole IMAP, plus avancé que le POP3. Ce protocole permet une synchronisation des emails sur les appareils sur lesquels l'Avocat utilise sa messagerie.

L'espace de stockage emails disponible avec la souscription du Module est de 10 Go. Au-delà de 10 Go, la facturation complémentaire à l'Avocat du stockage sera de 20€ HT par mois pour un volume compris entre 10 et 50 Go. Au-delà de 50 Go, un devis sur-mesure sera proposé à l'Avocat.

Il est interdit à l'Avocat d'envoyer un grand nombre d'emails avec le même contenu sans le consentement des destinataires (spam) via l'infrastructure de Jurihub.

L'accès aux messageries ainsi créées sera fermé à l'Avocat au jour de la rupture de son Abonnement. Il ne pourra plus envoyer ni recevoir d'emails à partir ou sur ces adresses de messagerie.

A la rupture de l'Abonnement, l'Avocat pourra procéder au transfert des adresses email, ainsi qu'au transfert des emails envoyés et reçus pendant la durée de l'Abonnement, et n'ayant pas été supprimés par l'Avocat. Dans le cas où l'Avocat résilie son Abonnement, ses emails seront supprimés après un délai de 14 (quatorze) jours suivant la résiliation. Il appartient donc à l'Avocat de procéder à toute diligence pour sauvegarder et/ou transférer ses emails auprès d'un autre prestataire dans ce délai.

Si l'Avocat souhaite que Jurihub effectue, pour son compte, un export des emails au format Maildir (permet de réimporter les emails sur un nouveau serveur de mails), il pourra en faire la demande à Jurihub, qui lui adressera un devis.

Il est précisé que les adresses email, étant dépendantes du nom de domaine, ne pourront pas être transférées à l'Avocat indépendamment du nom de domaine.

7.6. Module Nextcloud Avocat (messagerie sécurisée)

Ce module permet à l'Avocat de disposer d'un espace de stockage et de partage de documents.

L'Avocat peut utiliser ce module via son navigateur internet, une application android et ios, ou le logiciel de synchronisation de fichiers pour Windows et Mac.

Les données sont hébergées sur des serveurs dédiés en France dans les datacenters sécurisés d'OVH, leader français dans ce domaine.

L'espace de stockage alloué est de 100 Go pour 1 Avocat. Le tarif du compte principal pour 1 Avocat est de 20 € HT par mois (vingt euros hors taxes par mois). Chaque avocat titulaire d'un compte principal à la possibilité de créer des comptes supplémentaires pour ses collaborateurs. La souscription d'un compte secondaire est facturée 10 € HT/mois (dix euros hors taxes par mois). Chaque compte secondaire dispose d'un espace de stockage de 50 Go.

Le logiciel open source sur lequel se base le module Nextcloud Avocat est Nextcloud (<https://nextcloud.com/>)

Cryptage des connexions : les données qui transitent entre votre ordinateur et nos serveurs sont authentifiées (certificat SSL avec clé 256 bits) et cryptées. Les informations que vous renseignez dans les votre espace Nextcloud Avocat restent votre propriété exclusive. Nous nous engageons à garder ces informations confidentielles. Les salariés de notre société n'ont en outre pas accès à vos données. Cet accord de confidentialité est applicable pendant et après la durée du contrat. A l'issue du contrat, nous procéderons à la destruction de vos fichiers et n'en garderons aucune copie.

Sécurité des données : une sauvegarde quotidienne est faite sur un second serveur (serveur de « backup »), pour parer à tout risque de perte de données en cas de défaillance du serveur principal.

Lorsque l'Avocat souhaite mettre fin à son Abonnement, et avant la rupture de celui-ci, il incombe à l'Avocat de procéder à la copie de ses fichiers présents sur son espace Nextcloud Avocat sur tout autre support de son choix. Dans le cas où l'Avocat résilie son Abonnement, ses fichiers seront supprimés après un délai de 14 (quatorze) jours suivant la résiliation. Il appartient donc à l'Avocat de procéder à toute diligence pour sauvegarder et/ou transférer ses fichiers sur un autre support dans ce délai.

Si l'Avocat souhaite que Jurihub effectue, pour son compte, un export des fichiers, il pourra en faire la demande à Jurihub, qui lui adressera un devis.

8. Solution de paiement sécurisé

La Solution de paiement sécurisé intégrée dans Digital Avocat ne concerne que les Avocats ayant souscrit l'un des deux modules suivants leur permettant de recevoir des paiements en ligne par carte bancaire de la part de leurs Clients :

- Module Paiement de factures en ligne
- Module Consultation en ligne et RDV Cabinets prépayés

Les paiements effectués par des Clients au bénéfice d'Avocats en utilisant les Modules Digital Avocat au titre du règlement en ligne par carte bancaire de factures d'honoraires (Article 6.3), ou au titre de consultations en ligne et RDV cabinets prépayés (Article 6.2) sont exclusivement réglés via la Solution de paiement sécurisé (qui utilise de la Monnaie Electronique) proposée sur la Plateforme Digital Avocat par le Fournisseur de Jurihub, et imposent donc à l'Avocat de prendre connaissance et d'accepter le Contrat-cadre MangoPay.

L'Avocat est informé et accepte qu'en utilisant la Solution de paiement sécurisé intégrée dans Digital Avocat, il souscrit au [Contrat-cadre MangoPay](#), accepte d'être contractuellement lié à l'Emetteur de Monnaie Electronique, et reconnaît que les stipulations de ce Contrat-cadre MangoPay lui sont exclusivement applicables dans le cadre de l'utilisation de la Solution de paiement sauf :

- Dérogations prévues dans les présentes CGUV
- Dispositions d'ordre public contraires, réputant nulles et non écrites les clauses concernées du Contrat-cadre MangoPay.

La fourniture de la Solution de paiement sécurisé est soumise à la réglementation française relative à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme. En application des dispositions de droit français relatifs à la participation des organismes financiers à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement des activités terroristes, tout Avocat utilisant la Solution de paiement sécurisé sera informé de toute opération ou relation d'affaires de l'origine, de l'objet et de la destination de l'opération ou de l'ouverture du Compte.

L'Avocat reconnaît que l'Emetteur de Monnaie Electronique peut mettre un terme ou reporter à tout moment l'usage d'un Identifiant, l'accès à un Compte ou l'exécution d'une opération ou d'un remboursement en l'absence d'élément suffisant sur son objet ou sa nature.

Il est informé qu'une opération réalisée dans le cadre des présentes peut faire l'objet de l'exercice du droit à la communication de la cellule de renseignement financier nationale dans le strict respect de la réglementation applicable et de la protection du secret professionnel. L'Avocat peut, conformément à la réglementation, accéder à toutes les informations ainsi communiquées sous réserve que ce droit d'accès ne remette pas en cause la finalité de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme lorsque ces données sont relatives au demandeur.

9. Responsabilité de l'Avocat

9.1. Concernant le choix du nom de domaine

L'Avocat garantit que le nom de domaine sollicité lors de la création du Site Web ne porte pas atteinte aux droits des tiers et respecte les normes de déontologie de la profession.

L'Avocat dégage à ce titre de toute responsabilité Jurihub, l'organisme de gestion et d'attribution des noms de domaine (ci-après le « Registrar ») et le prestataire d'enregistrement (ci-après le « Registry »), ainsi que, plus généralement, toute autre personne physique ou morale intervenant dans le cadre de l'enregistrement, à sa demande, d'un nom de domaine.

L'Avocat garantit par ailleurs Jurihub contre tout recours en revendication et réclamation de toute nature, et notamment demandes en dommages et intérêts, formulées par un tiers au titre de l'utilisation frauduleuse d'un nom de domaine ou de signes distinctifs (marques, noms, logos, etc.) par l'Avocat.

L'Avocat choisit et utilise le nom de domaine sous sa pleine et entière responsabilité. Il en assume ainsi toutes les conséquences, notamment financières, en résultant et garantit Jurihub de toutes condamnations et frais de défense éventuels résultant de réclamations en justice formulées par des tiers.

Si des tiers font valoir auprès de Jurihub, des droits sérieux susceptibles d'être atteints du fait de l'usage du ou des noms de domaine ou sous-domaines choisis par l'Avocat en application des présentes conditions générales de vente, Jurihub est autorisée à interrompre l'accès au service et/ou résilier l'Abonnement.

9.2. Concernant le contenu du Site Web

En créant son Site Web, l'Avocat dispose d'un espace public de présentation et de publication.

Les champs de personnalisation de son Site Web, notamment de présentation de son activité, sont libres et peuvent être renseignés au choix de l'Avocat.

Tout contenu mis à disposition sur le Site Web de l'Avocat doit être clairement rattaché à l'Avocat, celui-ci devant notamment indiquer impérativement ses coordonnées.

En créant son Site Web et pendant toute la durée de l'Abonnement, l'Avocat s'engage à fournir des informations correctes et exactes, dans le respect de l'ordre public et des bonnes mœurs, sous peine de suspension de l'accès au service et de mise hors ligne ou de suppression du Site Web.

Lors de la création du Site Web, Jurihub propose à l'Avocat des contenus textes pré-rédigés (ci-après désignés par les « **Contenus types** »). Ces contenus peuvent être effacés, complétés ou modifiés par l'Avocat, à sa convenance et ce, pendant toute la durée de l'Abonnement.

Tout élément publié par l'Avocat, tout ajout de toute nature ou modification des Contenus types réalisé par l'Avocat sur son Site Web constitue une « Contribution », laquelle est soumise aux dispositions ci-après mentionnées.

- L'Avocat est seul responsable des Contributions au contenu de son Site Web.
- L'Avocat déclare être propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les Contributions, quelle que soit leur nature, qu'il publie sur son Site Web.
- L'Avocat s'engage donc à publier uniquement des contributions originales et à ne pas porter atteinte aux droits de tiers.

- L'Avocat garantit Jurihub contre toute action de tiers fondée sur les contributions dont il est l'auteur et contre toute action ou réclamations éventuelles de tiers à son encontre en raison de la violation de leurs Droits ou de la violation d'une législation applicable.

Jurihub ne procède au contrôle, ni ne garantit l'exactitude, la légalité ou encore la fiabilité des Contributions sur les Sites Web qu'elle met à disposition des Avocats.

Les Contributions sont la propriété de leur auteur, expriment la pensée de l'Avocat, et sont publiées sous la pleine et entière responsabilité de l'Avocat.

En acceptant les présentes Conditions Générales de Vente, l'Avocat reconnaît être seul responsable de ses Contributions et s'engage :

- À ne pas diffuser des propos, opinions ou informations à caractère diffamatoire, dénigrant, injurieux, obscène, violent, raciste et plus généralement contrevenant aux textes légaux ou réglementaires en vigueur, aux droits des personnes, à l'ordre public et aux bonnes mœurs,
- À délivrer des informations réelles, exactes, et à jour au moment de leur saisie et notamment à ne pas utiliser de faux noms, qualités ou adresses, ou encore des noms, qualités ou adresses sans y être autorisé,
- À ne pas rendre disponible ou distribuer des informations, des programmes ou des éléments illégaux, répréhensibles ou encore nuisibles (tels que des virus, des logiciels de piratage ou de copie).

Par ailleurs, l'Avocat s'engage à respecter les législations et règlements qui lui sont applicables eu égard à sa profession ou son activité.

Jurihub se réserve le droit de supprimer toute Contribution contrevenant aux présentes.

Par ailleurs, en cas de violation par l'Avocat des obligations mises à sa charge au titre du présent article, Jurihub se réserve le droit de bloquer son accès aux outils d'administration du Site Web, de suspendre ses services sans autre notification et de résilier l'Abonnement.

10. Hébergement

Jurihub assure l'hébergement du Site Web de l'Avocat et, le cas échéant des Modules, sur les infrastructures française de la société OVH. - 2 Rue Kellermann, 59100 Roubaix (Lille Metropole B 424 761 419)

Jurihub se réserve la possibilité de modifier à tout moment les caractéristiques de ses infrastructures techniques et le choix de ses fournisseurs.

Jurihub s'engage d'effectuer une sauvegarde complète des données de tous les sites web une fois par semaine.

11. Droit d'auteur et Licence d'utilisation

11.1. Sur les noms de domaines

Pour les domaines personnalisés (ex : cabinet-dupont.fr), l'Avocat concède à Jurihub, pour la durée de l'Abonnement, un droit d'utilisation sur le domaine à des fins d'hébergement et de maintenance de son Site Web. Ce droit cessera au terme du contrat.

11.2. Sur les programmes

Par les présentes, Jurihub concède à l'Avocat, pour la durée de l'Abonnement, une licence d'utilisation non-exclusive, portant sur les outils ou programmes mis à sa disposition, en application des présentes Conditions Générales de Vente.

Jurihub est titulaire à titre exclusif de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle afférents aux outils et programmes mis à disposition de l'Avocat.

L'Avocat n'est pas autorisé à supprimer ou à modifier les mentions de Jurihub relatives aux droits d'auteur.

L'Avocat n'est autorisé à utiliser les programmes ou outils que dans les conditions prévues par les présentes et celles prévues de manière impérative par la loi, sauf accord exprès de Jurihub.

Toute décompilation des logiciels et outils mis à disposition est strictement interdite.

11.3. Sur les Contenus types et autres éléments soumis à droit d'auteur

Les Contenus types proposés par Jurihub sont protégés par le droit d'auteur conformément au Code de la propriété intellectuelle. Jurihub accorde, pendant toute la durée de l'Abonnement, un droit de reproduction et de représentation des Contenus Types sur le Site Web exclusivement.

Toute représentation et/ou reproduction et/ou exploitation partielle ou totale des Contenus types, par quelque procédé que ce soit, pour une utilisation autre qu'aux fins des présentes, sans l'autorisation expresse et préalable de Jurihub est interdite et serait constitutive d'un acte de contrefaçon au sens des articles L.335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

De même, les tutoriels, guides, manuels explicatifs (le Guide du référencement notamment), illustrations, photographies, mises en forme, images et sons ou tout autre élément figuratif, mis à disposition par Jurihub sur les Sites Web sont la propriété exclusive de Jurihub et sont soumis aux mêmes restrictions d'utilisation.

La violation de ces dispositions impératives soumet le contrevenant, et toutes personnes responsables, aux peines pénales et civiles prévues par la loi.

Jurihub bénéficie d'un droit de référence indiquant que le Site a été créé avec la solution Digital Avocat.

12. Données personnelles

12.1. Champ d'utilisation

Les informations personnelles requises pour la création d'un Site Web ne pourront être utilisées à des fins autres que pour la création ou la personnalisation du Site Web.

Par ailleurs, l'Avocat est informé que ces données peuvent, dans le cadre de l'application des CGUV, être transmises à des tiers et feront obligatoirement, pour l'enregistrement des noms de domaine, l'objet de publications en ligne permettant l'identification du titulaire du nom de domaine, notamment dans le système d'identification de la base de données « Whois ».

Ces données ne feront pas l'objet d'une utilisation commerciale par Jurihub. L'Avocat autorise néanmoins Jurihub à utiliser ses données pour le conseiller ou pour ses besoins internes.

Les outils d'administration et d'édition du Site Web proposent des options de modification pour chaque information personnelle renseignée lors de la création du Site Web. Pour procéder à la modification de son

adresse email (identifiant de connexion), il suffit à l'Avocat de se connecter à son Back office et de procéder à la modification.

12.2. Sécurité des données personnelles

Jurihub n'est pas responsable des pertes ou dommages éventuels que les Avocats pourraient subir et résultant d'une rupture de la confidentialité des données fournies lors de leur transit sur Internet jusqu'aux serveurs de Jurihub. L'Avocat est à ce titre informé que la protection des données personnelles ne peut être totale dans un réseau ouvert tel que l'Internet.

Jurihub s'engage à veiller à la sécurité des données personnelles des Avocats et utilise plusieurs technologies et procédures sécurisées, notamment en utilisant un protocole de chiffrement des données de connexion, afin d'aider à la protection de ces données personnelles contre des accès, des utilisations, ou des publications non autorisées.

L'Avocat doit saisir des identifiants corrects (login et mot de passe) afin d'accéder au Back office de son Site Web.

Il est de sa responsabilité de

- S'assurer de la sécurité de son mot de passe et de ne pas le révéler à d'autres personnes.
- S'assurer qu'il n'offre pas à un tiers la possibilité directe ou indirecte d'accéder à l'administration de son site, notamment en laissant son ordinateur ayant une session de connexion ouverte.

Par ailleurs, Jurihub ne saurait être tenue responsable des conséquences de la publication volontaire, par l'Avocat, de ses données personnelles et identifiants de connexion.

12.3. Droit d'accès, de rectification et d'opposition

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, l'Avocat dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concerne.

Les Avocats peuvent exercer ce droit par l'envoi d'un courrier par voie postale à l'adresse suivante : Jurihub – Service Client Digital Avocat - 2 rue Palais Grillet – 69002 Lyon

Les demandes ainsi formulées doivent être accompagnées d'une copie d'une pièce d'identité pour pouvoir être prises en compte par Jurihub.

A la clôture d'un compte Digital Avocat et à toutes fins de preuve, des données concernant l'Avocat peuvent être conservées et archivées confidentiellement par Jurihub, selon les lois en vigueur.

12.4. Utilisation des cookies

Afin d'améliorer la qualité de son service et de mieux répondre aux attentes des Utilisateurs, Jurihub pourra être amené à collecter des données nominatives sur l'Utilisateur, notamment par l'utilisation de « cookies ».

Les cookies sont des petits fichiers d'informations qui enregistrent des données relatives à la navigation des Utilisateurs aux fins de faciliter l'accès et la connexion à la Plateforme notamment.

13. Conclusion de l'Abonnement

La procédure d'Abonnement se déroule en plusieurs étapes.

- Le Site Web et/ou un ou plusieurs Modules est (sont) commandé(s) en ligne par l'Avocat. La commande nécessite une session de connexion ouverte au Site Web.
- La commande se matérialise par l'acceptation des présentes CGUV.
- Une fois la commande effectuée, l'Avocat doit effectuer un paiement par carte bancaire pour que son Abonnement prenne effet.
- Une fois le paiement effectué, le Site Web et/ou les Modules sont mis en ligne et l'Avocat dispose des outils d'administration et d'édition pendant toute la durée de son Abonnement.

La mise en ligne du Site Web se matérialise par l'association du nom de domaine que l'Avocat a choisi avec son Site Web.

L'Abonnement est réputé conclu au moment où le paiement est effectif. L'Abonnement est renouvelé automatiquement chaque mois jusqu'à sa résiliation. **L'Avocat peut résilier l'intégralité ou une partie de son Abonnement à tout moment**, depuis son Back Office.

14. Mise en ligne du Site Web

Le Site Web sera mis en ligne dans un délai maximal de dix (10) jours après prise en compte du paiement, eu égard aux délais relatifs à l'enregistrement du nom de domaine et qui ne sont pas imputables à Jurihub.

Lors de la commande du Site Web, Jurihub met à disposition de l'Avocat un outil lui permettant de vérifier la disponibilité des noms de domaine. L'enregistrement d'un nom de domaine relève de la seule compétence de l'organisme de gestion et d'attribution des noms de domaine (le « Registrar ») et est réalisée auprès d'un prestataire d'enregistrement (le « Registry »). Les délais d'attribution, d'enregistrement et de mise à disposition du nom de domaine sont totalement indépendants de Jurihub.

Jurihub procèdera à la demande d'enregistrement du nom de domaine choisi par l'Avocat le jour du paiement en ligne lorsque l'Abonnement est réglé par carte bancaire.

En raison du délai existant entre le moment de la commande et le moment du paiement de l'Abonnement, Jurihub ne peut garantir à l'Avocat que le nom de domaine choisi lors de la commande soit toujours disponible au moment de la demande d'enregistrement auprès du Registry.

Dans le cas où le nom de domaine requis n'est plus disponible au jour de la demande d'enregistrement, Jurihub contactera l'Avocat afin de lui permettre de choisir un nouveau nom de domaine disponible.

Jurihub ne saurait être tenue pour responsable de l'indisponibilité d'un nom de domaine ni au moment de la commande ou ni au moment de la demande d'enregistrement.

Dans le cas où l'Avocat possède déjà son nom de domaine individuel mais qu'il est administré par un autre prestataire, Jurihub propose de prendre en charge les démarches nécessaires auprès du prestataire et du Registrar. Ceci nécessite la coopération des acteurs mentionnés (l'Avocat, son prestataire et le Registrar), par conséquent Jurihub ne garantit pas de délai pour le transfert du nom de domaine, mais s'engage d'effectuer les manipulations nécessaires dans les meilleurs délais.

15. Prix

Le prix de l'Abonnement « Site web » est de vingt-neuf (29) euros hors taxes par mois.

Le prix de l'Abonnement pour un Module est de vingt (20) euros hors taxes par mois.

Récapitulatif :

| | |
|---|------|
| Site Web | 29 € |
| Module 1. Module Visibilité (contenant Fils d'actualités + Google Analytics + partage Réseaux sociaux) | 20 € |
| Module 2. Module Multilingue (inclut 2 langues en plus du français) | 20 € |
| Module 3. Consultation en ligne et RDV cabinets prépayés | 20 € |
| Module 4. Paiement de factures en ligne * | 20 € |
| Module 5. Emails professionnels (messagerie sécurisée) - jusqu'à 5 adresses | 20 € |
| Module 6. Nextcloud Avocat * | 20 € |

* Module pouvant être souscrit seul, sans site web.

Le prix d'un nom de domaine supplémentaire (en plus de celui-ci inclus dans l'abonnement « Site Web ») est :

- Extensions « .fr » et « .com » : trois (3) euros hors taxes par mois ;
- Tout autre extension : selon devis établi par Jurihub.

L'Avocat souhaitant souscrire plusieurs Modules à la possibilité, plutôt que de composer son Abonnement « à la carte », de choisir un des Packs suivants :

| NOS PACKS | |
|--|----------------------------|
| PACK INTEGRAL (Comprend le site + les 5 modules) | 99 € (soit 30€ d'économie) |
| PACK COMMUNICATION (Comprend le site + le module 1 + le module 2) | 59 € (soit 10€ d'économie) |
| PACK RELATION CLIENT (Comprend le site + le module 3 + le module 4) | 59 € (soit 10€ d'économie) |

Option « Site sur mesure, Full Service » : L'Avocat souhaitant un design sur-mesure et un service tout compris pour son Site Web a la possibilité de souscrire l'option « Site sur mesure, Full Service », dont le tarif est de 1900 € HT. Avec cette option, Jurihub réalise et monte le Site Web en intégralité : design, contenu, mise en page, intégration le cas échéant de vos visuels, photos et vidéos, paramétrage des Modules avocat. Le tout sous 30 jours. Pour souscrire cette option, l'Avocat est invité à contacter le service Support Digital Avocat.

Par principe, les tarifs de l'offre de service Digital Avocat sont fixes. Néanmoins, Jurihub est autorisée à modifier son offre de service et les prix de son offre de service de temps à autre. Toutefois, toutes modifications du prix ou de l'offre de service ne seront applicables à l'Avocat qu'après un délai minimum de vingt-huit (28) jours après réception d'une notification de la part de Jurihub (pour informer l'Avocat de la modification envisagée et de son droit de s'y opposer, dans un délai de vingt-huit (28) jours suivant la notification). La révision tarifaire sera réputée acquise et applicable si, dans ce délai, l'Avocat ne s'y oppose en résiliant l'Abonnement.

16. Modalités de paiement

L'Avocat effectue son paiement par carte bancaire ou prélèvement SEPA (paiement sécurisé en ligne) en réglant sa première échéance correspondant au premier mois d'Abonnement.

Par la suite, la société Jurihub prélèvera chaque mois le montant mensuel toutes taxes comprises de l'Abonnement sur la carte bancaire ou le compte bancaire (pour un paiement par prélèvement sepa) spécifié lors du paiement, et ce jusqu'à résiliation de l'Abonnement par l'Avocat.

Les frais d'Abonnement correspondant à l'utilisation faite par l'Avocat du service Digital Avocat, seront facturés chaque mois le jour calendaire correspondant au début de la période payante de son Abonnement via sa carte bancaire ou son compte bancaire. Dans certains cas, la date de facturation de l'Avocat peut changer, par exemple si sa carte bancaire n'a pas fonctionné pour une échéance de paiement.

L'Avocat a la possibilité de mettre à jour ou modifier sa carte bancaire ou son iban à tout moment depuis son Back Office.

Si le règlement d'un paiement échoue en raison de l'expiration de la carte, d'un solde insuffisant ou pour tout autre motif, et que l'Avocat ne modifie pas sa carte bancaire, son iban ou qu'il ne résilie pas son Abonnement, Jurihub peut suspendre l'accès de l'Avocat à la Plateforme Digital Avocat jusqu'à l'obtention d'une carte bancaire ou d'un iban valide. En mettant à jour sa carte bancaire ou son iban, l'Avocat autorise Jurihub à continuer à prélever son compte via la carte bancaire mise à jour, et l'Avocat est redevable de tout montant non prélevé.

17. Rétractation

Conformément à l'article L121-20-2 du code de la consommation, sont exclus du droit de rétractation, les contrats de fourniture de biens confectionnés sur mesure ou nettement personnalisés à la demande de l'Avocat.

Le Site Web étant un bien immatériel personnalisé spécifiquement pour l'Avocat, ce dernier ne bénéficie pas d'un droit de rétraction après souscription de l'Abonnement.

18. Retards et incidents de paiement

En cas de retard ou incident de paiement, Jurihub notifiera l'Avocat par email, et conformément à la législation en vigueur au 1er janvier 2013 (article L.441-6 du code de Commerce), une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

En l'absence de régularisation dans les sept (7) jours suivant la notification de l'Avocat, Jurihub sera en droit de suspendre sans délai l'accès de l'Avocat au service et de résilier l'Abonnement.

19. Changement d'Abonnement

Dans le cas où l'Avocat souhaiterait ajouter ou retirer un ou plusieurs Module(s) à son abonnement, il peut effectuer le changement de son Abonnement à tout moment depuis son Back Office. Les conditions de souscription du nouvel Abonnement sont les mêmes qu'énoncées dans les présentes CGUV.

Si l'Avocat a choisi un Pack composé du Site Web et de plusieurs Modules (se reporter à l'Article 16 pour la composition des packs) :

- Il peut ajouter des Modules au pack qu'il a souscrit
- Il peut changer de Pack

Il n'est en revanche pas possible à l'Avocat de scinder un pack en cours d'Abonnement en retirant un ou plusieurs Modules composant le pack.

20. Dénonciation et résiliation de l'Abonnement

L'Avocat peut résilier tout ou partie de son Abonnement à tout moment. Pour effectuer une résiliation, il suffit à l'Avocat d'accéder à son Back Office, d'accéder au menu « Mon compte » et de suivre les instructions. Lorsque l'Avocat résilie son Abonnement, son compte Digital Avocat sera automatiquement clôturé à l'issue de sa période de facturation en cours.

Aucun remboursement ne pourra être effectué par Jurihub pour aucun cas de résiliation.

A la rupture de l'Abonnement, le Site Web sera mis hors ligne et ne sera donc plus accessible sur Internet. Par ailleurs, l'Avocat n'aura plus accès aux outils d'administration et d'édition de son Site Web.

Jurihub s'engage à permettre à l'Avocat le transfert de son nom de domaine. Il revient à l'Avocat d'en formuler la demande écrite par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de 14 (quatorze) jours suivant la fin de l'Abonnement. Si l'Avocat n'effectue pas la demande de transfert, Jurihub est autorisée à libérer le nom de domaine. Tous les droits de l'Avocat relatifs à ce nom de domaine expireront au plus tard au moment de la libération du nom de domaine.

Les contenus du Site Web créés et publiés par l'Avocat sur son Site Web seront conservés pendant une période minimum de 14 (quatorze) jours suivant la fin de l'Abonnement. A l'issue de cette période, ils seront détruits. Il appartient donc à l'Avocat de procéder à toute diligence pour sauvegarder et/ou transférer ses contenus auprès d'un autre prestataire dans ce délai.

Si l'Avocat souhaite que Jurihub effectue un export de l'ensemble des contenus de son Site Web, il pourra en faire la demande à Jurihub, qui mettra à la disposition de l'Avocat une archive contenant :

- Un fichier xml de toutes ses publications et articles
- Une archive contenant toutes les pages html du Site Web (sont exclus les contenus fournis par Jurihub et par ses partenaires)
- Une archive contenant toutes les photos, images, et fichiers insérés par l'Avocat sur son Site en effectuant un upload de fichiers depuis son ordinateur (les images et photos disponible dans la banque d'illustrations Digital Avocat sont en effet exclues)

Le tarif de ce service optionnel est de 190 € HT, et le délai de mise à disposition est de 5 jours ouvrés à compter de la demande par l'Avocat. Pour y recourir, l'Avocat doit contacter le service client Digital Avocat.

21. Durée et modification des conditions d'utilisation

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent pendant toute la durée de l'Abonnement.

La société Jurihub se réserve le droit de modifier les présentes CGUV à tout moment, sous réserve de notifier à l'Avocat l'existence de cette modification et la date de sa prise d'effet, en l'invitant à prendre connaissance du nouveau texte des CGUV, disponible en ligne.

Dans le cas où l'Avocat ne s'oppose pas, dans les vingt-huit (28) jours suivant cette notification de la modification des CGUV, son accord sera réputé acquis. Cet accord entraînera l'entrée en vigueur immédiate et automatique des CGUV modifiées, à l'expiration de ce délai, ou à compter de la date d'entrée en vigueur indiquée par Jurihub dans le cadre de la notification susvisée.

22. Force majeure

Ni l'Avocat ni Jurihub ne sera responsable d'un quelconque dommage directement lié à un cas de force majeure tel que retenu par la jurisprudence française (y compris l'interruption, la suspension, la réduction ou les coupures d'électricité ou de réseaux de télécommunications) que la partie défaillante notifiera à l'autre partie sans délai et fera tout son possible de limite.

23. Cession des CGUV

L'Avocat reconnaît et accepte que Jurihub peut librement céder, apporter ou transférer, sous quelque forme que ce soit, ses droits et obligations résultant des présentes CGUV à un tiers de son choix. L'Avocat déclare, ainsi, accepter, par anticipation, tout changement intervenant dans la personne de Jurihub qui sera par conséquent, dès le premier jour de la cession des présentes CGUV, entièrement libéré de ses obligations au titre des services Digital Avocat. L'Avocat ne pourra en aucun cas s'opposer ni sur le principe de la cession, ni sur l'identité du cessionnaire qui sera ainsi entièrement et automatiquement subrogé dans les droits et obligations de Jurihub résultant des présentes CGUV. L'Avocat ne peut, en aucun cas céder ou transmettre à un tiers à titre onéreux ou gratuit sous quelque forme que ce soit le bénéfice des présentes sans l'accord préalable et exprès de Jurihub.

24. Dispositions diverses

La renonciation à se prévaloir de tout manquement aux présentes CGUV ne vaut pas renonciation à se prévaloir de tout autre manquement ultérieur identique ou différent. Si l'une des stipulations des présentes CGUV était déclarée nulle ou caduque par application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, elle serait réputée non écrite et les autres stipulations garderont leur force et leur portée.

25. Applicabilité de la loi

Les présentes CGUV sont soumises au droit français.